

MEELO

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ACTION CLIMATIQUE

Plan d'action climatique Meelo

Version 1.0 — approuvé par le CODIR le 12/10/2026

Prochaine mise à jour au plus tard en octobre 2029

Scope 1

Scope 2

Scope 3

116 tCO₂e · 2025

Méthode ADEME BC v9.1

RESPONSABLE

Anne-Claire Caurier, Directrice Impact



Périmètre, point de départ et responsabilité

Bilan Carbone 2025 : 116 tCO₂e, incluant l'IA

116

TCO₂E

Émissions 2025 · scopes 1, 2 et 3
Méthode ADEME Bilan Carbone v9.1

🎯 PÉRIMÈTRE

Meelo SAS

Scopes 1, 2 et 3 · usage de l'IA inclus

📈 POINT DE DÉPART

116 tCO₂e en 2025

Fourchette 103–130 · incertitude ~12%

👤 RESPONSABLE

Anne-Claire Caurier

Directrice Impact

✅ APPROBATION

Comité de direction (CODIR)

Version 1.0 · 2026

Notre engagement climatique

Contribuer à limiter le réchauffement à 1,5 °C, avec rigueur et transparence



Accord de Paris

Meelo s'engage à contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris.

Principes de mise en œuvre



Mesurer

Mesurer les émissions chaque année pour suivre l'évolution réelle de notre empreinte.



Objectiver

Fixer des objectifs chiffrés et vérifiables pour piloter la réduction de nos émissions.



Consacrer

Consacrer des ressources dédiées au plan pour garantir sa mise en œuvre effective.



Rendre compte

Publier nos résultats, y compris lorsque les objectifs ne sont pas atteints, avec honnêteté.

D'où nous partons : les quatre principaux leviers

80 % des émissions concentrées sur quatre postes clés du bilan 2025

01

Déplacements professionnels

38 tCO₂e

33 %

≈ 99 000 km d'avion en 2025 ; 80 % des vols dépassent 5 000 km. Train et hôtels inclus.

02

Achats de services

21 tCO₂e

18 %

Services financiers, comptabilité, nettoyage, assurance, R&D. Calcul par ratios monétaires, incertitude très forte.

03

Véhicules de fonction

19 tCO₂e

16 %

Fabrication des véhicules amortie sur 5 ans et usage. Données jugées très bonnes.

04

Trajets domicile-travail

17 tCO₂e

15 %

Mix voiture, mobilités douces, train et métro. Visiteurs : ≈ 1 tCO₂e.

AUTRES POSTES SUIVIS

énergie, numérique et IA, déchets, restauration, équipements informatiques

Mesurer l'intensité pour accompagner la croissance

Suivi des émissions par collaborateur selon trois profils d'équipes

Pourquoi une intensité par collaborateur ?

Meelo est en croissance et s'internationalise. Un objectif en émissions totales seul obligerait à arbitrer entre croissance et réduction. Le plan suit donc les émissions par collaborateur, tout en publiant aussi chaque année les **émissions totales** et l'**effectif**.



Garde-fou : revoir le plan si les émissions totales augmentent de plus de **10 %** sur un an.

Lille · sédentaires

Développement, data, support — trajets domicile-travail, télétravail et numérique.

Domicile-travail

Télétravail

Numérique

Lille · mobiles

Sales, responsables de comptes clés, direction — avion, train et véhicules de fonction.

Avion

Train

Véhicules

Hors Lille

Collaborateurs à l'étranger et résidents éloignés — venues à Lille, déplacements clients et trajets locaux.

Venues à Lille

Clients

Trajets locaux

Règles de calcul

→ Voyages prof. & véhicules rattachés à l'utilisateur

→ Postes communs répartis à parts égales par ETP

→ Domicile-travail rattaché au lieu de résidence

→ Dénominateur : effectif moyen en ETP (SIRH)

Quatre actions prioritaires

Issues de l'atelier « Inventons nos vies bas carbone » — classées par gain attendu

11 propositions de l'atelier du 17 septembre 2026 ont été regroupées en quatre actions, ciblant les postes d'émissions majeurs.

1 Déplacements sobres

38 tCO₂e

 **Poste visé :** Déplacements professionnels

 **Gain estimé :** 10 à 15 tCO₂e d'ici 2030, surtout sur l'avion

2 Flotte plus sobre

19 tCO₂e

 **Poste visé :** Véhicules de fonction

 **Gain estimé :** Environ 6 tCO₂e

3 Domicile-travail

17 tCO₂e

 **Poste visé :** Trajets domicile-travail

 **Gain estimé :** 3 à 6 tCO₂e (télétravail) ; 1 à 3 tCO₂e (covoiturage)

4 Services mesurés

21 tCO₂e

 **Poste visé :** Achats de services

 **Gain estimé :** Non mesurable aujourd'hui

Action 1 : une politique de déplacements professionnels sobre

Prioriser le train, limiter les vols et suivre de nouveaux indicateurs

Principes de la politique de voyage

- ✓ **Aucun vol** pour les trajets en France
- ✓ **Train par défaut** en Europe
- ✓ **Visioconférence d'abord** avant tout déplacement
- ✓ Vol nécessaire : **une seule personne**, avion récent, carburant durable si possible
- ✓ Collaborateurs hors Lille : **train de préférence**, au plus un vol par an
- ✓ Vols long-courrier **validés par le CODIR**
- ✓ **Regroupement** des rendez-vous, salons et visites clients



Décideurs & freins

Décideurs : CODIR et équipe RSE.

 **Freins** : coût et durée du train, besoins liés à l'international.

Réponse : analyser les renoncements, optimiser les agendas, réserver l'avion aux cas justifiés.

Trois premières semaines

Écrire la politique de voyage, informer les collaborateurs, étudier les abonnements et trajets ferroviaires, anticiper les réservations.

Indicateurs de suivi

- Kilomètres d'avion par collaborateur mobile
- Nombre de billets d'avion
- Part du train dans les déplacements

Objectif

–X % de **kilomètres d'avion** par collaborateur mobile en 2030.

En 2026-2027 : **aucun vol en France** et Europe uniquement sauf validation du CODIR.

Action 2 : Une flotte de véhicules plus petite et sobre

Transition vers 100 % de véhicules électriques en 2027, réduction du parc automobile et promotion des mobilités douces

Mesures de sobriété de la flotte

- ✓ Réduire le nombre de voitures de fonction, en particulier pour les collaborateurs lillois
- ✓ Améliorer les avantages pour les transports en commun et accompagner le vélo
-  Adapter les véhicules aux besoins réels, sans SUV par défaut
-  Privilégier l'achat d'occasion lorsque possible et allonger la durée d'amortissement
-  Mutualiser les voitures de service plutôt que de les attribuer individuellement, sauf pour les collaborateurs habitant loin

Décideurs & gestion du changement

Décideurs : CODIR et personne en charge de la flotte. **Frein :** la voiture de fonction est un avantage apprécié. **Réponse :** prévenir en amont, expliquer les raisons et proposer des alternatives équivalentes.

Indicateurs de suivi

- Nombre de véhicules loués par an
- Part de véhicules électriques dans la flotte
- Kilomètres parcourus par véhicule

Objectifs chiffrés

- 100 % des véhicules de fonction électriques en 2027
- Réduction du parc : de N à N-X véhicules en 2030

Action 3 : des trajets domicile-travail moins carbonés

Télétravail, covoiturage et mobilités douces pour réduire l'empreinte des déplacements quotidiens



Politique de mobilité durable

- ✓ Tester 2,5 jours de télétravail par semaine, puis viser 3 jours.
- ✓ Regrouper les jours de présence communs par équipe.
- 🚶 Plateforme de covoiturage et carte des lieux de résidence.
- 🚗 Améliorer le remboursement des transports en commun.
- 🚲 Proposer une prime covoiturage et poursuivre l'accompagnement vélo (leasing depuis mai 2026).



Décideurs

Direction, RH et managers. Consultation des salariés et chiffrage du budget avant proposition.



Freins & réponse

Budget, disparités selon les lieux de résidence, cohésion et productivité.
Réponse : consulter les salariés et chiffrer le budget.



TROIS PREMIÈRES SEMAINES

Interroger les salariés, calculer le budget, former des groupes de covoiturage par secteur.

OBJECTIF 2030

Voiture thermique individuelle

De X % à moins de Y % des trajets



Indicateurs clés : part des trajets en voiture thermique individuelle, nombre d'abonnements transports, nombre de covoitureurs.



Leviers : télétravail renforcé, covoiturage structuré, remboursement transports amélioré et accompagnement vélo.



INDICATEURS DE SUIVI



Part des trajets en voiture individuelle thermique



Abonnements transports en commun



Nombre de covoitureurs

Action 4 : des achats de services mesurés et responsables

Fiabiliser les données prestataires et intégrer des critères climatiques dans la charte fournisseur

⚠ INCERTITUDE DU POSTE

Le poste représente 21 tCO₂e, mais il est calculé avec des ratios monétaires et reste très incertain. Dépenser moins ne prouve pas émettre moins.

21 tCO₂e achats de services • forte incertitude

☰ Priorités d'action

- ✓ Demander aux principaux prestataires leurs facteurs d'émission réels.
- ✓ Remplacer progressivement les ratios monétaires dans le prochain bilan.
- ✓ À égalité de prix, préférer les prestataires qui publient leur démarche climat.
- ✓ Intégrer ces critères dans la Charte fournisseur v3 et le registre des décisions d'achat.
- ✓ Réduire le numérique inutile : zéro papier, nettoyage régulier des boîtes mail et du stockage.



📈 Indicateurs de suivi

- Part des dépenses de services couverte par un facteur d'émission du prestataire.
- Consommation de papier.
- Empreinte numérique par personne.

🎯 OBJECTIF 2028

X % des dépenses de services couvertes par des facteurs d'émission fournis par les prestataires.

👤 DÉCIDEURS

Direction générale, direction financière et directrice Impact.

📅 TROIS PREMIÈRES SEMAINES

Lister les cinq plus gros prestataires de services, demander leurs facteurs d'émission, intégrer la question à la Charte fournisseur v3.

⚠ FREIN & RÉPONSE

Frein : certains prestataires ne fourniront pas de facteur d'émission. Réponse : intégrer la demande dans le questionnaire fournisseur et conserver les réponses dans le registre.

Objectifs chiffrés & ressources

-20 % d'intensité carbone d'ici 2030, piloté par la direction Impact

 **-20 %**
Intensité / collaborateur d'ici 2030

 **≈ -4,2 % / an**
Trajectoire compatible 1,5 °C

 **10 j / an**
Dédiés au pilotage (directrice Impact)

Indicateur	2025	Objectif	Échéance
Émissions / collaborateur	116 ÷ ETP moyen	-20 %	2030
Émissions totales publiées	116 tCO ₂ e	Revue si +10 % / an	annuelle
Km d'avion / collaborateur mobile	X km	-X %	2030
Véhicules de fonction électriques	X %	100 %	2027
Véhicules loués	N	N-X	2030
Voiture individuelle thermique	X %	< Y %	2030
Dépenses services avec facteur fournisseur	0 %	X %	2028

 Trajectoire 1,5 °C : baisse de l'intensité d'au moins -4,2 % par an, malgré la croissance de l'effectif.

Ressources

-  Pilotage : directrice Impact, 10 jours/an dédiés.
-  Décideurs désignés pour chaque action.
-  Budget dédié non signé à ce jour ; mesures chiffrées soumises au CODIR.
-  Données : SIRH, voyages, flotte, achats, bilan annuel.

 Les mesures à coût seront chiffrées puis validées par le CODIR.

Parties prenantes et gouvernance

Un engagement collectif, un suivi rigoureux et une communication transparente

Parties prenantes mobilisées

Collaborateurs

- ✓ Atelier du 17 septembre 2026 : 36 participants
- ✓ 23 réponses au questionnaire, satisfaction de 4,3/5
- ✓ Actions prioritaires soumises au vote des collaborateurs

 Vote en cours — date à confirmer

Fournisseurs

- ✓ Critères climat intégrés à la Charte fournisseur v3
- ✓ Demande de facteurs d'émission réels aux prestataires
- ✓ Préférence aux prestataires publiant leur démarche climat

 Charte fournisseur v3 en cours de mise à jour

Clients & partenaires

- ✓ Résultats communiqués dans le rapport d'impact annuel
- ✓ Publication sur la page « Mission & Transparence »
- ✓ Communication transparente des résultats et des limites

 Rapport d'impact annuel — diffusion publique

Comité de mission

- ✓ Informé chaque année des résultats
- ✓ Suivi de la trajectoire de réduction
- ✓ Alerté en cas d'écart avec les objectifs

 Revue annuelle — suivi des indicateurs

Gouvernance et suivi annuel

Décisions et instances

- ✓ Approbation par le CODIR le 12/10/2026
-  Pilotage par Anne-Claire Caurier, directrice Impact
-  10 jours par an dédiés au pilotage du plan
-  Décideurs désignés pour chaque action prioritaire

Mesure et communication

-  Bilan carbone annuel avec la même méthode ADEME
-  Revue annuelle des indicateurs par le CODIR
-  Publication des résultats dans le rapport d'impact
-  Mise à jour tous les 36 mois, ou plus tôt si nécessaire

Déclencheur de revue : augmentation des émissions totales de plus de 10 % sur un an.

Limites, transparence et prochaine étape

Reconnaître l'incertitude, refuser la neutralité, agir immédiatement

Limites & transparence

Incertitude de 12 % sur le premier bilan carbone.

Données à affiner : **usage de l'IA** et déplacements.

Pas de **neutralité carbone** ni compensation revendiquée.

Financement climat éventuel présenté **séparément**.

Aucun budget dédié signé à ce jour.

Croissance de l'effectif : suivi **total + intensité** ensemble.

Aucune communication sur des réductions **avant le 2e bilan**.

Source : Meelo – Plan d'action climatique V1 2026, section 9, p. 5.

Engagement & prochaine étape

Meelo passe à l'action : mise en œuvre immédiate des quatre actions, mesure annuelle, publication des résultats et révision continue du plan.



Trajectoire 1,5 °C : -4,2 % d'intensité par collaborateur / an

Mettre en œuvre les 4 actions prioritaires dès 2026.

Mesurer chaque année avec la même méthode.

Publier les résultats dans le rapport d'impact.

Réviser le plan selon les données observées.

Source : Meelo – Plan d'action climatique V1 2026, section 9, p. 5.